

# documentsdartistes.org

## Appel à candidature 2018-2019

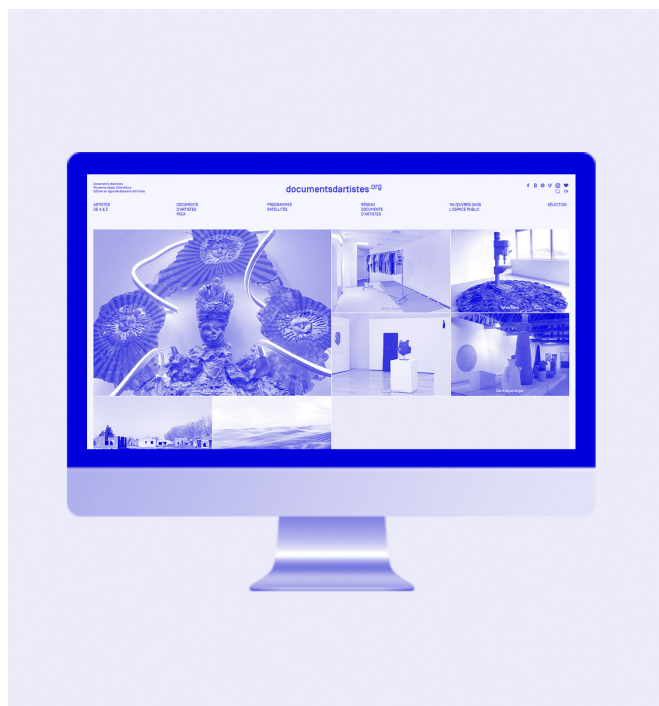
La mission de Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur est de documenter le travail des artistes visuels de la région. [Documentsdartistes.org](http://Documentsdartistes.org) regroupe un ensemble de dossiers monographiques conçus en dialogue avec les artistes et rendant compte de leur activité.

Les artistes retenus résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, développent une œuvre significative et en phase avec son époque d'émergence, et exposent régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger (centres d'art, musées d'art contemporain, galeries, structures associatives...).

Documents d'artistes propose un espace éditorialisé pour rendre compte d'un parcours et travailler à une plus grande visibilité des œuvres. L'association s'engage aux côtés des artistes sur une collaboration sur le long terme en accompagnant cette documentation d'année en année.

### Comité de sélection

Une fois par an, un comité de sélection de 8 à 10 membres se réunit. Il est composé de personnalités dont la compétence est reconnue dans le milieu artistique lié à la création contemporaine (artiste, critique d'art, directeur de centre d'art, institutionnel, galeriste,...). Certaines d'entre elles sont actives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autres sont extérieures au territoire. Deux artistes déjà présents dans le fonds documentaire sont également associés aux délibérations. C'est à travers le regard de ces professionnels que se constitue le fonds chaque année.



### DOCUMENTS À ENVOYER AVANT LE 14/01/19 :

• **Un dossier PDF comprenant (format numérique uniquement) :**

- année de naissance, coordonnées, mention de la ou les galerie(s) (le cas échéant) ;
- biobibliographie exhaustive et actualisée (expositions personnelles et collectives, publications, œuvres dans l'espace public, résidences, formation...);
- visuels (vues d'œuvres et d'expositions) avec descriptifs et légendes (titres, matériaux, dimensions, années, lieux d'expositions...), et des extraits vidéos et/ou sonores (le cas échéant) ;
- texte(s) de présentation de la démarche artistique ;
- adresse(s) de site(s) internet présentant le travail de l'artiste (le cas échéant) ;
- ainsi que tous les éléments complémentaires que l'artiste jugera utiles à la compréhension de son travail.

• **Le dossier est à envoyer par email à :**

[info@documentsdartistes.org](mailto:info@documentsdartistes.org) [objet : Candidature 2019]

*Les fichiers pdf trop lourds pourront être adressés par envoi de gros fichier (type wetransfer). Le cas échéant, merci de signaler cet envoi « gros fichier » par un mail.*

ou sur **CD/DVD** par courrier à :

Documents d'artistes  
Friche la belle de mai  
41 rue Jobin 13003 Marseille

- > Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas pris en compte.
- > Une confirmation de candidature sera envoyée par email après réception et vérification du dossier.
- > Les dossiers non retenus par le comité ne pourront être représentés l'année suivante.
- > La commission se tiendra au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.